

**Conseil d'école N°3**  
**RPI Mesland-Monteaux-Veuves**  
**Le 19 juin 2017**

Introduction :

Tour de table des présents :

Représentants municipalité et SIVOS :

**Mesland** : M.Guettard, Mme Peudevin,

**Monteaux** : Mme Denis, Présidente du SIVOS, Mme Silvestre

**Veuzain** : Mme Clément et Mme Yvonnet, vice présidente du SIVOS

Représentants parents :

**Mesland** :Mme Joli-Caquet, Mme Montmasson. Mme Ondet

**Monteaux** :Mme Sans-Mme Boulier-Mme Boyer-M Deniau Mme Mothron-Leveau

RASED :

M. Ombredane, *psychologue scolaire*.

Enseignants :

**Mesland** : Mme Jaros (*directrice, TPS/PS/MS*) – Mme Derniame (*PS/GS*).

**Monteaux** : Mme Chauvin (*directrice CP/CE1*) - Mme Lotte (*CE1/CE2*) –

Mme Alves (*CM1/CM2*)

APE :

Mme Lemos (présidente)

-Absents excusés :

M. Lépinard (Inspecteur Education Nationale), Mme Giraud, M. Lehouelleur, M.Cazenave

Secrétaire de séance : Mme Silvestre

Mme Chauvin demande l'adjonction de 2 sujets à l'ordre du jour :

9-aménagements et travaux

10- intervention du RASED – M Ombredanne

Le conseil d'école approuve.

**1- Approbation du procès-verbal du dernier conseil d'école.**

Le PV du conseil d'école du 07/02/2017 est voté à l'unanimité.

Il est confirmé qu'il peut être diffusé par les mairies.

**10- Le RASED**

Intervention anticipée de M.Ombredane (devant intervenir dans un autre CE) :

Les membres du RASED ont été au complet cette année. Le RASED est intervenu dans 6 écoles en plus de celles de son secteur d'où une présence moins importante sur les écoles du secteur.

En tant que psychologue scolaire, M.Ombredane intervient pour les orientations spécialisées, sur demande des enseignants pour des élèves ayant des difficultés et sur demande spontanée des parents.

Sur le RPI, le RASED est intervenu auprès de 5 élèves en maternelle et 10 en élémentaire. M .Ombredane a animé dans la classe de CM1 et CM1 un atelier « Réflexion – groupe de paroles »

Le RASED ne devrait intervenir durant l'année 2017/2018 que sur son secteur et être donc plus disponible.

## **1- Projets pédagogiques**

MONTEAUX :

- Mme Alves (CM1-CM2- 2016/2017) : les élèves ont suivi la formation « premier secours », formation obligatoire pour entrer en sixième et ont fait l'étoile cyclo. Elle remercie toutes les personnes qui se sont impliquées dans ce projet, bilan très positif
- Mme Lotte (CE2) : les élèves ont passé le permis piéton, ont fait une sortie au Clos Lucé très enrichissante, ont participé à un atelier jardinage (plantation et entretien de fleurs) mené par toute l'école
- Mme Chauvin (CP-CE1) : les élèves ont conduit un projet autour de l'histoire du vêtement et ont réalisé une montgolfière « Chaussettes orphelines », fabrication de machines volantes avec l'intervention de Mme Poirot dans le cadre de l'ASTEP
- Pour 2017/2018, le projet devrait être un travail sur le livre.
- L'école a vendu des mugs décorés par les élèves, ils seront en vente à la fête des écoles

MESLAND :

- Mmes Jaros et Dermiane ont conduit un projet sur le cirque financé en partie par les parents d'élèves (2/3) avec une sortie au cirque BIDON à Blois
- Kamishibaï (16/17 mars et 18/19 mai) et raconte tapis (15/16 juin) avec Mme Peudevin qui est chaleureusement remerciée.

## **2 Structures pour l'année 2017/2018**

Structures non définitives car les effectifs évoluent tous les jours.

Maternelle MESLAND :

- Mme Jaros : 5 TPS, 6 PS et 13 MS
- Le remplaçant de Mme Derniane : 10 PS et 15 GS

Élémentaire MONTEAUX :

- Mme Alves : 10 CM1 et 14 CM2
- Mme Lotte : 12 CE2 et 12 CM1
- Mme Chauvin : 13 CP et 13 CE1

## **3 Budgets et fonctionnement**

Les écoles ont noté une baisse de 10% de leur budget alors que le prix des fournitures augmente et doivent imputer les projets culturels du fait du coût du transport.

Mme Denis répond que le budget du SIVOS est lié au budget des collectivités locales qui ont vu leur dotation versée par l'état diminuer. Elle précise que la somme de 50 € (au lieu de 55 €) est, par comparaison avec d'autres écoles, loin d'être minime.

Mme Chauvin répond qu'elle constate que la somme est correcte mais que les prix des livres et fournitures augmentent.

## **4 Liste des fournitures scolaires**

Il sera demandé à compter de la rentrée 2017/2018 des fournitures dont la liste a été donnée aux parents (officialisation de pratiques actuelles). Cette liste est prévue par le BO du 28/04/2017.

Il sera donné aux parents un lien pour acheter des fournitures en achats groupés.

## **5 Organisation des rythmes scolaires**

Le décret pour le retour de la semaine de 4 jours (4 jours à 6h de classe) n'étant pas publié (normalement le 23/06/2017), aucun vote ne peut être organisé aujourd'hui.

Un vote sera organisé le 30/03/2017 lors d'un CE Extraordinaire.

Cependant, il peut être dit que les professeurs et les collectivités y sont favorables.

## **6 Bilan des coopératives scolaires**

Mesland : Mme Derniame expose les comptes de la coopérative

Solde reporté au **03/02/2017 : 2688,08 €** Solde au **12/06/2017 1644,75 €**

Dépenses : 1308,33 € (Dépenses fonctionnement 170,30 €), (matériel cirque 109,03 €), (Cirque 1029,00 €)

Recettes : 265,00 € (participations familles sortie 215,00 €), (Don 50,00 €)

Monteaux : Mme Chauvin expose les comptes de la coopérative de Monteaux :

Solde reporté au **31/01/2017 : 5398 ,09€** Solde au 12/06/2017 : **1856,50€**

Dépenses : 1969 € (Transfert compte étoile cyclo) ; 402,30 € (sortie du 24 janvier Maison de la BD pour CM1 CM2, maison du patrimoine CE2) ; 358 € (achat de 2 ordinateurs portables pour les deux classes restantes) ; 123,94 € (achat pour les plantations) ; 26,84 € (achat pour la montgolfière en chaussettes) ; 212,22 € (achat de fonctionnement) ; 1105,40 € (sortie Clos Lucé pour CP CE1 CE2)

TOTAL **4197,70 €**

Recettes : 60,61€ envoi de cartouches d'encre à recycler ; 21 € suite participation des parents ; 506 € remise chèques étoile cyclo ; 68,50€ participation repas CE2 Blois

TOTAL 656,11€

### **7 Question des parents :**

*Les parents n'ont pas été satisfaits des photos de classe. Pourrait-on revoir le prestataire ?*

Réponse : Mme Chauvin répond que les écoles ont eu la même conclusion. Elle recherche un nouveau prestataire.

*Les permanences du SIVOS pour les inscriptions scolaires pourraient-elles être revues ?*

Réponse : Mme Denis répond qu'effectivement, il sera proposé des permanences sur la période du midi et soir (peut-être 2 jours sur 2 semaines) pour les inscriptions.

*Mme Chauvin lit la lettre d'un parent retraçant des reproches à l'encontre de M Cazenave et demande s'il sera là l'année prochaine.*

Réponse : Mme Chauvin répond M Cazenave ne sera pas là l'année prochaine et que pour les reproches, elle n'est pas son supérieur hiérarchique et qu'il faut s'adresser à l'Inspecteur d'Education Nationale.

*Pourquoi les TPS ne sont pas comptés dans la dotation budgétaire ?*

Réponse : Mme Denis répond que le syndicat ne le savait pas. Ce choix voté avant, va être modifié. Les TPS seront dorénavant comptés y compris cette année.

*Pourquoi les animateurs des TAP de Mesland prennent les fournitures des écoles ?*

Réponse : Mme Denis répond qu'elle a reçu les animatrices de Mesland qui lui ont certifié qu'elles ne prenaient pas les fournitures des écoles. Si besoin, une réciprocité a été faite. Elle précise que les animatrices des TAP maternelles ne veulent plus à compter de la rentrée 2018 assurer ces ateliers, elles sont « éceurées » du comportement de certains parents.

*Peut-on connaître la répartition des dépenses entre Monteaux et Mesland ?*

Réponse : Mme Denis répond qu'elle ne voulait pas répondre à cette question (anonyme). Cependant elle a souhaité stopper tous les commérages sur les dépenses financées par le SIVOS pour les écoles. Aussi, les dépenses (2016/2017 budgétées) de Monteaux s'élèvent à 223 € pour 77 élèves et 393.49 € pour Mesland (43 élèves).

Il n'est fait de la part du SIVOS aucun favoritisme entre Mesland et Monteaux. Il est simplement demandé à chaque école de respecter ses dotations.

## **8 Aménagements et travaux**

Mesland :

- Changer le sable du bac à sable
- Train en mauvais état, et une commission est-elle passée pour les jeux dans la cour. Le maire de Mesland répond que le train sera retiré et le sable changé. La commission de sécurité pour les jeux est du ressort des employés techniques et qu'il vérifiera qu'elle est passée.
- Sinon, il signale que des travaux importants (90 00 € subventionnés en partie) seront réalisés au Centre de Loisirs (économie d'énergie et autres). Le centre, à la rentrée, sera dans la salle de motricité jusque fin octobre.

Monteaux : Remerciements pour la réactivité quand des travaux sont nécessaires.

Les rideaux occultants vont enfin être installés. Les professeurs sont contents qu'on leur demande leur avis pour le choix de la couleur.

Séance levée à 19h30.